

Informations mensuelles communales
N° 44 / Décembre 2024

ACCUEIL MAIRIE

1 place de l'église
67240 Oberhoffen-sur-Moder
☎ 03 88 63 21 08
✉ mairie@oberhoffen.eu
🌐 oberhoffen.com
📍 oberhoffen

Horaires d'ouverture :

Lun. : 8h-12h
Mar. : 8h-12h / 14h-17h
Mer. : 8h-12h
Jeu. : 8h-12h / 14h-17h
Ven. : 8h-12h
Et sur rendez-vous.

POLICE MUNICIPALE

☎ 0 649 800 900
✉ police@oberhoffen.eu
📍 police.oberhoffen

Permanence tous les 1^{ers} mercredis du
mois de 15h à 16h30 à la mairie (sur RDV)



Le maire Cathy KOESSLER,
les membres du conseil municipal
et le personnel communal
vous adressent
leurs Meilleurs Vœux pour 2025.

À la mémoire de nos libérateurs

3^e Division d'Infanterie Algérienne
unité de la 1^{re} Armée Française
et 7^e Armée Américaine

DÉCEMBRE 1944 - MARS 1945



Actu

PREMIÈRE JOURNÉE DE SENSIBILISATION AUX VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

À l'initiative de cet événement organisé le 15 novembre à la salle des fêtes : Françoise WAECHTER, pair-aidant au sein de l'association « Les Foulées du Sourires » et victime en 2019 d'une tentative de féminicide.

« La reconstruction est une étape difficile, mais essentielle », a-t-elle confié. Et les chiffres alarmants parlent d'eux-mêmes : en 2022, on dénombrait 244 000 victimes de violences conjugales en France.

Pour répondre à cet enjeu de société, divers acteurs se sont mobilisés, à l'exemple de la Maison de la protection des familles de la gendarmerie du Bas-Rhin, un psychologue, un avocat et des professionnels du bien-être qui étaient présents pour informer et accompagner les victimes. L'objectif ? Offrir un espace d'échanges constructifs, mais surtout des ressources concrètes pour celles et ceux en quête de soutien.

Le député Vincent THIEBAUT présente lors de l'événement, a tenu à saluer l'initiative et l'engagement de Françoise WAECHTER pour ce combat : « Notre engagement dans la lutte contre les violences conjugales doit être constant ».

Permanence de Françoise WAECHTER (sur rendez-vous), tous les jeudis à Oberhoffen-sur-Moder. ☎ 06 63 83 81 51

✉ françoise.waechter@lesfouleesdusourire.com

3919

Parmi les informations diffusées durant cette journée, le rappel du numéro national d'écoute, le 3919. Ce service gratuit et anonyme, accessible 24h/24 et 7j/7, offre une écoute bienveillante et des orientations adaptées pour les femmes victimes de violences.

🌐 lesfouleesdusourire.com





Des actions qui font la différence : les chiffres 2024 à l'appui

La CAH est un acteur de votre quotidien engagé dans la dynamique du territoire. Avec les 75 élus communautaires de nos 36 communes et les agents de la collectivité, nous sommes attentifs à ce qu'attendent les habitants. Se déplacer, habiter, travailler, s'approvisionner, apprendre, être en forme et s'épanouir, voilà les priorités de notre action.

Nous menons une politique mobilité ambitieuse où l'année 2024 aura vu la mise en service du parking silo de 600 places en gare de Haguenau et de la passerelle desservant les quais et le parking dans celle de Bischwiller, facilitant ainsi l'accessibilité et les déplacements. Le réseau de bus Ritmo a été étendu à l'ensemble des communes et nous ne cessons de densifier le maillage des pistes cyclables.

Pour répondre aux besoins des familles, nous avons ouvert deux nouveaux périscolaires pour les communes de Mommenheim, Schirrhein et Schirrhoffen. Ce service public sera enrichi, en 2025, dans la commune de Niedermodern.

En définitive, le propre de la CAH c'est la mise en commun des moyens pour mieux porter les projets qui améliorent concrètement la vie des habitants.

Je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année.

Claude STURNI, Président de la CAH



© Cynille Fleckinger

Des solutions responsables pour un territoire durable

• **210 km de réseau cyclable**

pour encourager les **modes de déplacement plus écologiques.**

• **4 pôles d'échanges multimodaux**

à Haguenau, Bischwiller, Brumath et Mommenheim pour **faciliter les transitions entre train, bus, voiture et vélo.**

+130 % de fréquentation

pour le transport à la demande Ritmo entre 2022 et 2024, avec cette année près de 50 000 voyages « Flexi ».

+ de 20 sites identifiés

par la Société d'économie mixte Énergies renouvelables pour l'installation de **panneaux photovoltaïques.**

• **-6 %, la baisse de la facture des ordures ménagères en un an,**

grâce aux mesures de simplification du tri. Le **montant annuel moyen de la facture est de 162 €.**

• **50% d'éclairage public en LED**

d'ici fin 2025, c'est l'objectif de la CAH pour **réduire la consommation énergétique.**

• **4 cours d'eau revitalisés**

dans le cadre du programme de travaux 2021-2025 afin de **restaurer les écosystèmes et promouvoir la biodiversité.**

Des investissements pour la jeunesse

• **+100% de places en périscolaire,**

soit **une offre qui a doublé** entre 2017 et 2024. Les **3 800 places** disponibles garantissent aujourd'hui une solution de garde pour toutes les familles.

• **14 000 abonnés à Tilt**

qui profitent des nombreux avantages du réseau des médiathèques et bibliothèques.

• **9 000 visiteurs,**

dont de nombreux jeunes, au salon « **Plongez au cœur de l'industrie** » pour découvrir la richesse de notre tissu industriel et susciter des vocations.

Des réponses adaptées pour les entreprises et les associations



© Polka Studio Serge Jansen

• **200 manifestations locales,** allant de la fête de village au festival, soutenues grâce à la **banque de matériel de la CAH.**

• **3 000 entreprises et porteurs de projets** accueillis et accompagnés par le **CAIRE** et ses partenaires pour soutenir leur développement.

Retrouvez toutes les informations de la Communauté d'Agglomération de Haguenau sur : agglo-haguenau.fr, Facebook et le M'Hag





Cathy KOESSLER

Maire

@ cathy.koessler@oberhoffen.eu

tant en semaine que le week-end. Ce partage est un défi quotidien, nécessitant le respect des règles pour que chacun y trouve son confort.

D'autres défis nous attendent, notamment d'ordre financier. Il ne s'agit pas d'abandonner nos projets mais de les prioriser en fonction des ressources disponibles. À la suite des différentes études menées, les décisions suivantes s'imposent :

Aménagement du poumon vert : Le projet global ne pourra pas être réalisé dans son intégralité. Seule une partie verra le jour, grâce à un soutien financier de la CeA.

Salle des fêtes : Ce dossier reste complexe et au centre de nombreuses discussions. Après divers échanges avec l'Agence Régionale de Santé concernant les nuisances sonores, un compromis a été trouvé afin de minimiser l'impact sur les associations tout en répondant aux exigences de la commune. Cette solution permettra à nos associations de poursuivre leurs activités en attendant une décision définitive. Rappelons que les événements associatifs sont essentiels à la vitalité de notre village et que chacun de nous a un rôle à jouer pour leur bon déroulement, souvent grâce au bon sens. La rénovation complète de la salle des fêtes est évaluée à 1 700 000 €,

tandis que la construction d'une nouvelle salle avoisinerait les 5 000 000 €.

Pour l'année à venir, ma priorité sera l'école élémentaire. Nous avons avancé sur ce dossier et disposons de plusieurs éléments pour orienter notre choix de manière éclairée : rénovation ou construction d'une nouvelle structure ? Ce sera un véritable défi, mais essentiel pour apporter à nos enfants le cadre idéal à leur apprentissage, en veillant à leur offrir un environnement adapté, moderne et propice à leur épanouissement.

Depuis 2020, nous avons affronté une succession de crises : le Covid-19 et l'isolement qu'il a entraîné, l'inflation, suivie d'une augmentation des taux d'intérêts, qui ont freiné nos projets. Malgré ces obstacles, nous devons continuer à avancer avec prudence et détermination.

Je vous souhaite à toutes et à tous une fin d'année paisible et porteuse d'espoir. Que cette période soit l'occasion de vous ressourcer et de vous préparer à relever ensemble les défis de demain avec optimisme et courage.

Votre Maire,
Cathy KOESSLER

Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

2024 restera gravée comme l'année de nombreux défis !

Avec l'ouverture du périscolaire maternelle et le transfert du périscolaire primaire dans les locaux de la Couronne, nous avons tous été mobilisés pour retrouver un équilibre et créer de nouveaux repères. Aujourd'hui, l'espace intergénérationnel rue Goethe accueille 30 enfants âgés de 3 à 5 ans, offrant un service à la mi-journée et un accueil jusqu'à 18h30 le soir, répondant ainsi aux besoins des jeunes familles. De son côté, le périscolaire élémentaire bénéficie désormais des locaux de la Couronne, où 117 enfants déjeunent et sont pris en charge de 16h à 18h30. Cet espace est également partagé avec le monde associatif et continue à être mis à disposition des particuliers et des associations,

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE (PERMANENCE SUR RENDEZ-VOUS)



Elodie RIFF
1^{ère} ADJOINTE

COMMUNICATION –
VILLE NUMÉRIQUE
GESTION DU FONCIER COMMUNAL
ELECTIONS & CÉRÉMONIES OFFICIELLES
ASSOCIATIONS & OSLO

elodie.riff
@oberhoffen.eu



Esther WASSER
2^e ADJOINTE

AFFAIRES SCOLAIRES
SENIORS / CCAS
CONSEIL MUNICIPAL
INTERGÉNÉRATIONNEL
HANDICAP

esther.wasser
@oberhoffen.eu



Jean-Marie BARNEWITZ
3^e ADJOINT

PATRIMOINE RÉGIONAL
& VIE LOCALE
JUMELAGE
MOBILITÉ
LOCATION DE SALLES

jean-marie.barnewitz
@oberhoffen.eu



Wilhelm GALLI
4^e ADJOINT

ÉCOLOGIE & ENVIRONNEMENT
POLICE MUNICIPALE
TRAVAUX & ESPACE PUBLIC

wilhelm.galli
@oberhoffen.eu



Claudine HEINRICH
5^e ADJOINTE

FINANCES & BUDGET
PARC INFORMATIQUE
LOCATIF COMMUNAL
ARTISANS / COMMERÇANTS

claudine.heinrich
@oberhoffen.eu

ZOOM SUR LA POLICE MUNICIPALE : UN INVESTISSEMENT POUR NOTRE SÉCURITÉ

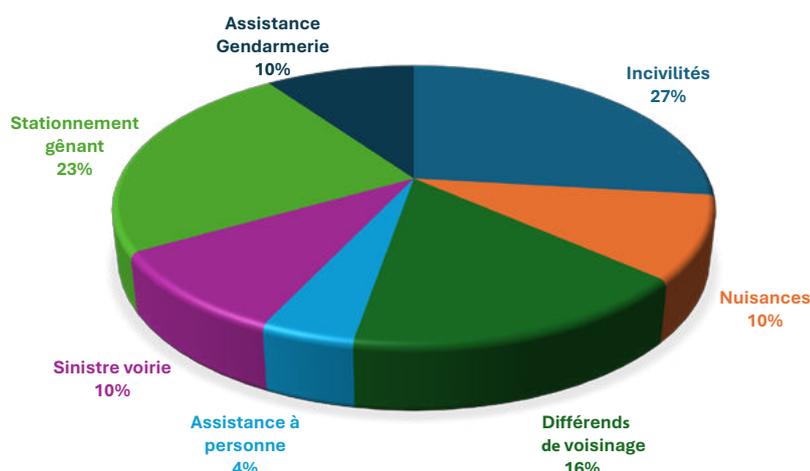
La Police Municipale a été créée en octobre 2021 suite à un sondage auprès des citoyens. Sur 538 voix exprimées, 375 ont voté en faveur de sa mise en place, marquant un soutien clair de la population à ce projet de sécurité locale.

La Police Municipale, placée sous l'autorité du Maire, est un pilier de sécurité, de sûreté et de tranquillité publique. Depuis sa création en 2021, elle s'emploie à offrir une présence rassurante et préventive dans les quartiers. Ses missions principales incluent :

- **Maintien de l'ordre et sécurité publique** : La police municipale assure la tranquillité publique en gérant les incivilités, les conflits de voisinage et les nuisances sonores. Elle lutte également contre la consommation de stupéfiants et l'occupation illicite de l'espace public.
- **Prévention et sécurisation** : L'accent est mis sur la sécurisation des abords des écoles, lieux publics et communaux, avec des campagnes de prévention.
- **Contrôle des infractions** : Elle veille au respect des arrêtés municipaux, réglemente le stationnement, la circulation et gère les contraventions, y compris les infractions au Code de la route. Les contraventions sont essentiellement liées à des stationnements gênants (44%), les excès de vitesse (27%) et le non-respect des règles de conduite (27%)
- **Gestion d'animaux dangereux et errants** : Elle contrôle les animaux potentiellement dangereux et gère les animaux errants.
- **Opérations spécifiques** : Elle participe aux opérations Tranquillité Vacances pour surveiller les domiciles en l'absence des habitants.
- **Rédaction des arrêtés municipaux concernant** :
 - Les travaux sur la voirie communale,
 - La circulation et le stationnement
 - Les obligations aux riverains
- **Les procès-verbaux funéraires** : La Police municipale gère les opérations funéraires suivantes : les mises en bière, les exhumations... 126 procès-verbaux funéraires ont été dressés après mise en bière avec apposition de scellés.

En 2024, la police municipale participe ainsi activement au dispositif de la participation citoyenne, en lien avec la gendarmerie pour assurer la sécurité des biens et des personnes sur la commune. Un effort a été fait pour renforcer la sécurité routière et coordonner davantage les actions avec les forces de la gendarmerie.

Les activités de la Police Municipale se répartissent entre la prévention, la sécurité routière, les interventions d'urgence et les opérations de surveillance. Les interventions les plus fréquentes sont liées aux différends de voisinage et à la surveillance de la voie publique, soulignant l'importance d'une présence proactive au sein de la communauté.



Pour exercer leurs missions, le **coût des équipements** de la Police Municipale depuis 2020 s'élève à environ 17 000 euros. Ce montant inclut environ 6 000 euros pour la transformation d'un véhicule ASVP (existant) en véhicule de police municipale et l'achat d'un vélo pour renforcer la mobilité de l'agent. Le reste, soit environ 11 000 euros, couvre l'achat d'équipements essentiels à leur sécurité et efficacité : vêtements de fonction, pistolet, cinémomètre, caméra piéton et mobile, logiciels spécialisés, ainsi que les formations nécessaires à l'utilisation de ces outils. Ces investissements visent à garantir un service de qualité, adapté aux besoins de notre commune et à la sécurité de tous.

Claudine HEINRICH

5^{ème} adjointe au maire en charge des finances et du budget.

2^e édition du Concours amateur

de bredeles de Noël

Vous préparez chaque année des bredeles qui ravissent le palais de votre famille ! Partagez vos talents pour continuer à faire vivre nos traditions alsaciennes.

Il est possible de proposer plusieurs variétés de bredeles par personne.



MODALITÉS DE PARTICIPATION :

- Concours ouvert aux amateurs de tout âge.
- Choisissez votre bredele "fait maison".
- Mettez dans un sachet 10 bredeles avec le nom du bredele.
- Complétez le bulletin d'inscription et déposez-le avec le sachet à la mairie :
Soit le 9 décembre de 9h à 11h30
Soit le 10 décembre de 9h à 11h30 et de 14h à 17h

Vos "Bredeles" seront jugés par un jury local de façon anonyme.

La remise des prix se fera le **mercredi 18 décembre à partir de 18h30**, à la salle des fêtes d'Oberhoffen-sur-Moder, où, nous allons déguster vos bredeles réalisés pour ce concours.



2^e édition du Concours amateur de bredeles de Noël

BULLETIN D'INSCRIPTION :

(à déposer en mairie avec votre sachet de bredeles)

Nom : Prénom :

Adresse :

Email :

Tél :

Je m'engage à respecter les modalités de participation citées ci-dessus,

Date : Signature :

NOM DU BREDELE

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations recueillies fassent l'objet d'un traitement informatique destiné à répondre à ma demande. Les destinataires des informations sont les agents techniques et administratifs de la commune d'Oberhoffen-sur-Moder dans la limite de leurs attributions respectives. Mes données seront conservées pour la durée de la relation qui m'engage avec la commune d'Oberhoffen-sur-Moder concernant le suivi de ma demande. Conformément à la loi « informatique et libertés » et au Règlement Général européen relatif à la Protection des Données, je bénéficie d'un droit d'accès, de portabilité et de rectification aux informations qui me concernent, que je peux exercer en m'adressant à la commune d'Oberhoffen-sur-Moder au 03 88 63 21 08 - mairie@oberhoffen.eu

JUMELAGE

L'année 2024 a été marquée par des moments forts pour la commune de Jugenheim, qui a vu se renforcer son partenariat avec notre commune.

1. Un nouveau conseil municipal.

Le 8 juillet dernier, après cinq ans de mandat, Herbert PETRI a cédé la place à Tim SÜSSENERGER, élu nouveau maire de la Commune.



De gauche à droite : Fabian PRAETORIUS (adjoint), Tim SÜSSENERGER (maire), Christoph NEUBERGER (1er adjoint) et Anna GABLER (adjointe).

2. Exposition « Oberhoffen Typique – Jugenheim Typique ».

Porté par les initiateurs Anita PETRI et Dr Wolfgang HOPPE, en partenariat avec la municipalité d'Oberhoffen-sur-Moder, ce projet a permis de réunir des photographes et peintres des deux communes pour une exposition inédite. L'adjoint Jean-Marie BARNEWITZ en charge du jumelage a pris en charge la coordination pour la France.

Les photographes des deux villages ont été invités à soumettre des clichés illustrant le caractère unique de leurs localités, qui ont ensuite été sélectionnés par un comité. Ces photos ont été ensuite transmises aux artistes peintres de part et d'autre du Rhin. Au total, 34 photos et 51 œuvres de peinture étaient présentées lors de cet événement.

Le vernissage de l'exposition a eu lieu le samedi 12 octobre dans la salle sportive et communale de Jugenheim, en présence d'une délégation d'Oberhoffen-sur-Moder, conduite par le maire Cathy KOESSLER. L'événement a été magnifiquement accompagné par l'ensemble de jazz « Trio Nardis », qui a ajouté une touche musicale à cette soirée. Les invités, impressionnés par la qualité des œuvres exposées, ont

pu découvrir les regards croisés de deux communes jumelées.

Cette exposition a ensuite traversé la frontière les 19 et 20 octobre pour s'exposer dans la salle des fêtes, avec une mise en valeur de certains tableaux et photos, par le biais d'objets et mobiliers mis à disposition par Mireille du magasin « Les Trouvailles » à Oberhoffen-sur-Moder. Lors de son discours dans notre commune, Tim SÜSSENERGER a exprimé sa profonde gratitude envers le maire, Cathy KOESSLER, et le comité de la « vie locale » pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité.



Cette exposition est encore visible sur internet jusqu'à la fin du mois de décembre sur les liens ci-dessous. La plupart des tableaux peuvent également être achetés.

www.kunstmatrix.com/de/jugenheimer-impressionen



3. Au revoir Herbert PETRI !

Herbert PETRI, qui a dirigé la commune de Jugenheim en tant que maire pendant 25 ans, a reçu la médaille du mérite du Land de Rhénanie-Palatinat pour ses décennies d'engagement en faveur de la cohésion sociale, de la politique locale et des événements sportifs et culturels régionaux, ainsi que de la protection de la nature et du climat. L'ancienne ministre de l'Éducation, Vera REIß lui a remis cette haute distinction, au nom du Premier ministre Alexander SCHWEITZER, devant de nombreux citoyens dans la salle communale et en présence de sa famille.

Herbert PETRI était particulièrement heureux qu'une délégation de la commune d'Oberhoffen-sur-Moder ait pu faire le déplacement en lui faisant la surprise d'être présent à cette soirée. Le maire Cathy KOESSLER a remercié Herbert PETRI pour la relation de confiance entre les deux communes.



Herbert PETRI



Cathy KOESSLER

Environnement

L'IMPORTANCE DE LA CHASSE

Depuis 1973, les populations de gibiers sont en forte hausse :

- 20 fois plus de sangliers,
- 11 fois plus de cerfs et chevreuils.

Ce déséquilibre forêt-gibier entraîne de lourdes conséquences sur le milieu forestier, le gibier peut déterrer les jeunes pousses, consommer les fruits forestiers, consommer les bourgeons et arracher l'écorce des jeunes arbres.

Face à ce problème qui entraîne une baisse de la biodiversité dans des forêts de plus en plus vulnérables face aux évolutions climatiques. Il n'y a que deux solutions possibles, l'engrillagement des parcelles en régénération qui entraîne un impact paysager et financier important ou alors la pratique de la chasse qui est le seul moyen durable de rétablir un équilibre.

Vincent LEFORT
Garde forestier



Jeunesse

LE CLUB DU DIMANCHE

Récemment, Evelina, élève de terminale au lycée « La Doctrine Chrétienne » à Strasbourg était de passage au Club du Dimanche (CDD).

“Je suis motivée par le désir de m'engager dans une mission qui me tient à cœur : accompagner et guider les plus jeunes dans leur cheminement spirituel » - Evelina.

Partager la foi avec les enfants, apprendre à comprendre leur façon de penser et répondre à leurs besoins spirituels en bâtissant une relation de confiance. C'est dans cette atmosphère de soutien et de partage que se déroulent les rencontres du CDD pour les enfants de 6 à 12 ans.

Représentation de Noël

Les fêtes de fin d'année approchant, le groupe se réunit actuellement chaque dimanche pour répéter une saynète de Noël, qu'il aura le plaisir de la présenter lors de la veillée de Noël, le 24 décembre à 18h à l'église St-Michel.

Club du Dimanche : Pasteur Manfred REEB 03 88 63 25 38 - La monitrice 06 62 48 92 50.



UN JOYAU HISTORIQUE D'ALSACE RESTAURÉ AVEC PASSION

Le projet n'a pas été de tout repos. Avant même de commencer la rénovation en 2022, Thierry et Émilie ont dû faire évaluer l'état général d'une ancienne chancellerie située au numéro 18 de la rue de la Gare : toiture, charpente, murs, réseaux électriques et plomberie nécessitaient des interventions souvent complexes. Bien décidés à préserver l'authenticité des lieux, ils se sont investis eux-mêmes dans tous les travaux réalisables. « C'est gratifiant de faire soi-même, on est fiers de ce que nous avons accompli », confient-ils.

Pour concrétiser leur rêve, Thierry et Émilie ont également contacté une aide auprès de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), qui a soutenu leur projet. Leur démarche, motivée par un amour profond du patrimoine, prend une valeur toute particulière dans un contexte où des centaines de maisons alsaciennes disparaissent chaque année.

Aujourd'hui, la maison Wacker datant de 1726 et rescapée des destructions de la seconde guerre mondiale, est un témoignage vivant de l'histoire régionale, ancré dans le présent grâce à l'enthousiasme d'un couple amoureux du patrimoine.



D.R.



BANQUES ALIMENTAIRES : +130,2 KG PAR RAPPORT À 2023 !

Le 23 novembre 2024, 177,5 kg de denrées alimentaires ont été collectés à la mairie lors de la collecte nationale des Banques Alimentaires. Ce résultat marque une augmentation de +130,2 kg par rapport à l'année précédente. L'événement, organisé par le Conseil Municipal Intergénérationnel et sous la responsabilité d'Auguste FREIBURGER, président de l'antenne locale de la Confédération Syndicale des Familles, Cathy KOESSLER, maire de la commune et l'adjointe Esther WASSER, a rassemblé 20 familles solidaires.

ABONNEZ-VOUS AUX ALERTES SMS

Soyez alerté par votre mairie en cas d'urgence ou d'information importante (service gratuit).

 oberhoffen.com





CHRÏSCHTSTOLLE

Wàs brücht m'r fer e Bibbeleskäs-Stolle

Fer de Teig:

500g Mähel (+ 1 Süppeleffel uf d'Sit màche)
 1 Päckel Bäckpülver
 1 Kåffeeleffel Zimmet
 2 Eier
 170g Puderzucker
 1 Päckel Vanillzucker
 200g Bütter
 250g Bibbeleskäs
 250g Meertriwle
 65g gschnittenes Orangeat
 125g gemähleni Mändle
 3 Süppeleffel Rhum

Kümmt noch dezü

1 Stäng Märzipàn
 Stäubzucker

Wie wird's gemàcht?

D'Meertriwle ùn de Süppeleffel Mähel in e Täss mische ùn riehere. So bliiwe d'Meertriwle scheen in de Heh.

E grosi Schàäl nèmme ùn àlli Zütàte zämme mische bis àss es e glichmäßicher Teig gibt.

Mähel uf de Àrweitstisch strèie ùn de Teig druf lèere. De Teig mit de Händ rünter drücke fer ihm e ovàli Form gänn. De Teig wird jetzt in de Mitte geteilt. Àchtung, er soll àwwer nit gschnitte wàre !

's Wààlholz uf de Teig drücke fer e 3cm breites Gràwele màche. Eini Sit vum Teig wird noch emol flàch gedrückt.

D'Stàng Märzipàn in kleini Stickle schnide ùn in's Gràwel laje. 's dicke Teil vum Teig wird gänz einfach uf's dinne gelajt ùn zämmegedrückt.

De Stolle kümmt dann uf 's Blech ùn wird in de Offe gemàcht. Er muess 60-75 Minüte bàche. Fer sicher sinn às er guet isch, kànn m'r mìtere Stricknodel drin stüpf. Wenn ke Teig àn de Nodel meh isch, isch de Kueche gebàche.

Wenn de Stolle kàlt isch, màcht m'r Stäubzucker mìtere Sib druf.

Lon's èich gschmecke !

STOLLE DE NOËL

Ingrédients

Pour la pâte :

500g de farine (réserver 1 cuillère à soupe)
 1 paquet de levure chimique
 1 cuillère à café de cannelle
 2 oeufs
 170g de sucre en poudre
 1 paquet de sucre vanillé
 200g de beurre
 250g de fromage blanc
 250g de raisins secs
 65g d'écorce d'orange confite
 125g d'amandes moulues
 3 cuillères à soupe de rhum

Se rajoutent

1 barre de pâte d'amandes
 Du sucre glace

Préparation

Préchauffer le four à 175°.

Dans une tasse, mélanger les raisins secs avec la cuillère à soupe de farine. Cela évitera aux raisins de couler vers le bas.

Dans une grande jatte, mélanger tous les ingrédients jusqu'à obtenir une pâte bien homogène.

Fariner le plan de travail et y déposer la pâte. Abaisser la pâte à la main et lui donner une forme ovale. Repérer le milieu de la partie la plus large et à l'aide d'un rouleau à pâtisserie, marquer une petite crevasse de 3cm de large. Aplatir légèrement un des côtés.

Découper la pâte d'amandes en tranches et la déposer dans la crevasse. Rabattre le coté le plus épais sur le plus fin et appuyer pour refermer.

Déposer le Stolle sur une plaque et enfourner. Laisser cuire 60-75 minutes.

Pour vérifier la cuisson, piquer dans le gâteau à l'aide d'une aiguille à tricoter en métal et si elle revient propre, le Stolle est cuit.

Sortir du four et laisser refroidir.

Saupoudrer généreusement de sucre glace.

Savourez !

Groupe majoritaire

Impact de la Loi de Finances 2025 sur notre commune : quels choix pour demain ?

A l'heure actuelle, la Loi de Finances 2025 impose des efforts supplémentaires à l'ensemble des collectivités territoriales, y compris notre commune. Concrètement, nous devons participer à la réduction du déficit public par deux leviers principaux : une diminution de notre dotation globale de fonctionnement et une baisse du taux du Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA).

Face à ces contraintes, nous n'avons pas d'autre choix que d'agir pour garantir l'équilibre de notre budget. Deux options principales se dessinent : chercher de nouvelles recettes pour compenser ce manque à gagner ou réduire significativement nos dépenses. Cette situation appelle des décisions difficiles et nécessitera des efforts de la part de tous.

Nous tenons à vous informer en toute transparence de ces enjeux. C'est pourquoi nous vous invitons chaleureusement à participer à une réunion publique en 2025 pour découvrir comment se construit le budget d'une commune : ses recettes, ses dépenses.

Merci pour votre implication et votre engagement envers notre commune. Ensemble, nous trouverons les meilleures solutions pour faire face à ces défis.

L'équipe Oberhoffen On Y tient !

Groupes d'opposition

Enfin les infos

mais plutôt inquiétantes...

Lors du dernier conseil municipal, Mme le Maire nous a communiqué les conclusions de plusieurs études à propos de l'avenir des bâtiments de l'école, de la salle des fêtes et du « poumon vert ». Les chiffres pour ces travaux sont plutôt importants mais le conseil était conscient que ce serait le cas. Ce qui est plus inquiétant c'est que les finances de la commune sont au plus bas et que les banques ne proposent que des prêts qui ne couvriront pas ces dépenses...

Comment en sommes nous arrivés là ? En début de mandat, la commune disposait pourtant d'un matelas financier suffisant pour faire face à des travaux importants. Cela serait-il dû à une mauvaise gestion de la part de l'équipe municipale majoritaire en place ? A-t-elle dépensé alors qu'il aurait fallu économiser sachant que des travaux importants devaient être faits à court terme ?

Gérer une commune c'est surtout anticiper l'avenir. Ce qui semble-t-il fait défaut au sein de la municipalité...

Mais cela ne devrait pas vous empêcher de passer de belles fêtes de fin d'année avec vos proches.

Joyeux Noël et Bonne Année à tous !

Pour l'équipe « On se Mobilise »
M-L Tailhurat, F. Schmidt,
S.Walther et F.Schott

La situation se complique !

Nous y sommes !

La réalité financière vient de rattraper la liste majoritaire ce qui était prévisible (cf. nos articles précédents dans « L'Echo »). En effet, lors du dernier conseil municipal Mme la Maire a fait un point oral sur les difficultés financières de la commune à porter les projets et investissements prévus « Ecole, salle des fêtes et poumon vert ». Les besoins d'investissements dépassent de loin les capacités financières de la commune. Comment a-t-on pu laisser la situation se dégrader à ce point ? Pourtant « Diriger c'est prévoir » ! Force est de constater qu'il y a un manque cruel d'anticipation et de discernement de l'équipe en place à prendre les bonnes décisions. Nous reviendrons sur ces sujets dès que nous aurons accès aux dossiers détaillés sachant que des choix douloureux seront à faire.

Une belle manifestation !

Pour terminer sur une note positive, nous tenons à féliciter tous les organisateurs de l'exposition de tableaux/photos : « TYPIQUE OBERHOFFEN-TYPIQUE JUGENHEIM ». C'était une opération coorganisée par les 2 communes qui a permis de resserrer les liens avec nos amis de Jugenheim.

A l'approche de Noël, nous profitons de cette publication pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année.

Pour une Dynamique Citoyenne
Brigitte Roser et Léonard Gabel

LE MOT DE FIN D'ANNÉE DU DÉPUTÉ

Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

Cette année s'achève marquée par de nombreux événements nationaux et internationaux : repli économique, catastrophes climatiques, guerres... Face à ces défis immenses, c'est avec un profond sens des responsabilités que j'ai entamé ce nouveau mandat, pour vous représenter à l'Assemblée nationale, au sein du groupe Horizons et Indépendants, fort de la confiance que vous m'avez renouvelée, et je tiens à vous en remercier.

Au vu de la situation actuelle, j'ai la conviction que c'est avec une volonté d'ouverture, de dialogue et de collaboration, que nous pourrions répondre aux enjeux qui se présentent à nous et à la France. Persuadé qu'avec cet esprit de concorde, et aussi avec ordre et autorité, nous saurons bâtir une France forte pour le bien de toutes et tous, et un avenir pour nos générations futures, en cultivant chacun le sens du devoir et du respect.

C'est avec humilité et responsabilité que je m'engage à rester à votre écoute, aux côtés de vos maires et élus de notre circonscription dans un esprit de confiance.

Je vous souhaite à toutes et à tous une fin d'année paisible et pleine d'espoir. Que cette période soit l'occasion de se ressourcer et de se préparer à affronter les défis de demain avec détermination et optimisme.

Scheeni Wihnächte ùn e Glickliches Nejes Jahr !
Avec mes salutations les plus sincères,

Vincent THIEBAUT
Député de la 9^e circonscription
du Bas-Rhin



GRANDS ANNIVERSAIRES EN DECEMBRE

99 ans, Suzanne FRENZ née REISS, le 13
97 ans, Odette SCHUSTER née BAUMANN, le 5
96 ans, Marguerite STEINMETZ née ZACHER, le 6
92 ans, Louis LUX, le 24
91 ans, Charles MECKES, le 3
89 ans, Roger JAEGER, le 11
87 ans, Martial GRIMALDI, le 10
87 ans, Claus REMPP, le 16
86 ans, Marcel GUTH, le 18
84 ans, Robert BIRGEL, le 1^{er}
84 ans, Suzanne SCHIMMER née KIEFFER, le 1^{er}
84 ans, Hermine ALTHERR née GANGLOFF, le 8
84 ans, Christa BUTSCHER née HARI, le 17
83 ans, Christiane GUTHMULLER née MEYER, le 7
83 ans, Linette LIBS née SPECHT, le 10
82 ans, Brigitte UNGETHUM née STREBLER, le 2
82 ans, Jean-Claude DUNYACH, le 11
82 ans, Alain REYNAERT, le 28
81 ans, Suzanne GANIÈRE née GILLIG, le 1^{er}
80 ans, Catherine BRUDERER née DIRRENBERGER, le 2
80 ans, Marie-Louise JUNG née OSWALD, le 23
78 ans, Michel SCHOTT, le 8
78 ans, Jean Paul HELLER, le 10
78 ans, Denis GUILLAUME, le 18
77 ans, Marie-Hélène DIEMER née LANG, le 5
77 ans, Huguette MOTSCH née HARTMANN, le 5
76 ans, Hubert Jean-Claude DIEDERLE, le 2
76 ans, Nicole GUMBINGER née SPRAUER, le 4
76 ans, Fernand WEBER, le 11
76 ans, Michèle MALTAT née CARTE, le 15
75 ans, Marie-Antoinette REYSER née ZORN, le 28
75 ans, Raymond KIENZT, le 30

NOCES D'OR EN DECEMBRE

Antoine VOGLER et Béatrice JESEL, le 28

NAISSANCES

Eden, fils de Badreddin EL OUNI et de Jessica LAUCIELLO, le 11/10
Kayden, fils de Sydney BARATINY et de Mélissa LOF, le 16/10

MARIAGES

Christophe LUX et Ella SCHOTT, le 18/05
Ludovic STEINMETZ et Namop POMKLAM, le 8/06

DÉCÈS

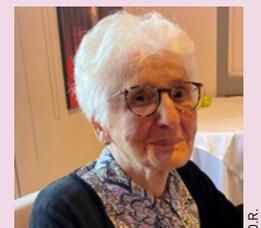
Jean-Louis BOHR, 60 ans, le 8/10
Jean-Louis DUPARCQ, 72 ans, le 9/10
Jean Paul KOENIG, 87 ans, le 19/10
Vincent SIEG, 64 ans, le 31/10

Madeleine SCHERDING née GLESSER, 95 ans, le 11/11

Née le 11 novembre 1929 à Oberhoffen-sur-Moder, Madeleine a célébré ses 95 ans, marquées par une vie riche d'émotion et de tendresse.

Mariée en 1955 à Willy SCHERDING, avec qui elle a partagé des moments de bonheur jusqu'à son décès en 2018, elle est aujourd'hui entourée de deux

enfants, Sylvie et Christian, quatre petits-enfants et trois arrière-petits-enfants. Jean-Louis, son second enfant, est décédé en bas âge. Indépendante et pleine de vie, Madeleine vit encore dans sa maison, où elle prend plaisir à cuisiner et à entretenir son jardin. Ses journées sont rythmées par la lecture, son émission de télévision préférée « Slam », et de chaleureux échanges téléphoniques avec ses amies.



Agenda

COLIS DE NOËL

En décembre, distribution par la municipalité des colis de Noël pour les seniors âgés de 80 ans et plus.



LES ATELIERS DU CSF

A l'espace de vie sociale de la CSF, 3 rue Beile.

GRAVURES SUR VERRE

Mar. 3 déc. à 18h30

COUTURE

Jeu. 4 déc. à 15h

BLUME

Ven. 6 déc. à 9h – Tricotin de Noël

SCRAPBOOKING

Mar. 10 et 17 déc. à 20h

Renseignements et inscription auprès de Sylvie : ☎ 06 84 25 84 89 – @ sylvialwalther67@orange.fr



VENTE DE NOËL

Sam. 7 déc. de 15h à 17h et **dim. 8 déc.** de 14h à 17h à l'espace socioculturel La Couronne, 48 rue Principale.

Les dames de l'ouvroir de la communauté catholique proposeront, de nombreuses idées cadeaux pour les fêtes : arrangements avec des bougies, sujets en bois, napperons brodés...

La recette est destinée à couvrir les frais de fonctionnement de la communauté et soutenir des œuvres caritatives. Café et gâteaux offerts !



FÊTE DE NOËL DU TEMPS LIBRE

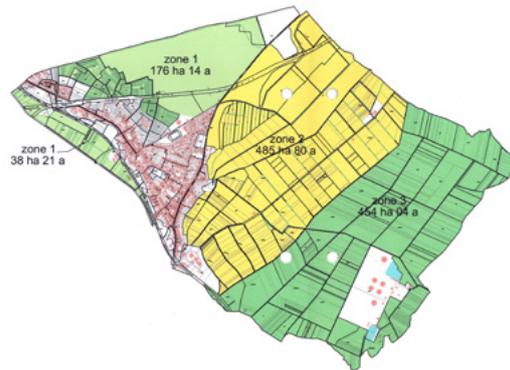
Mer. 18 déc. à 12h à l'espace socioculturel La Couronne, 48 rue Principale.

Renseignements auprès de Françoise WALDINGER : ☎ 06 33 33 59 06 – @ francoisewaldinger@gmail.com



PROCHAINES BATTUES

Sam. 14 déc. sur les zones 1 et 2 et **dim. 29 déc.** sur la zone 3. La pratique de la chasse se fait dans le respect de l'Arrêté Préfectoral d'avril 2024.



COLLECTE DE SANG

Jeu. 2 jan. de 16h30 à 20h à la salle des fêtes, 16 rue du Cimetière.



PORTAGE DES REPAS

Sam. 4 jan. 2025 au matin pour les seniors âgés de 70 ans et plus.

